

# **Statement**

**Denis Salord, Chef d'Unité,  
Programmes régionaux pour  
l'Afrique subsaharienne et les  
pays ACP, Commissionne  
européenne**

## Remarques introductives Briefing de Bruxelles sur le développement

### "*Petites économies insulaires ACP : convertir les vulnérabilités en opportunités*"

Bruxelles, 4 avril 2012 - Centre Borschette,

Mes remerciements s'adressent en premier lieu au Directeur du CTA pour l'organisation de ce nouveau briefing sur le développement. Ces briefings de Bruxelles du CTA soutenus par la Commission et le Groupe des Etats ACP rencontrent un réel succès, compte tenu de l'expertise et de la **qualité** des personnes prenant part à vos différents panels et de la richesse des débats que vous ouvrez. En outre, l'atmosphère qui préside à vos réunions avec la franchise de vos interventions et la curiosité intellectuelle manifeste de chacun et chacune d'entre vous favorisent le développement de contacts utiles et fructueux sur des thèmes de 1<sup>ière</sup> actualité.

Que ces rencontres soient également organisées dans les régions ACP contribuent à renforcer l'impact des pistes que vous pouvez dégager. Ainsi en sera-t-il à l'île Maurice dès la fin du mois d'avril.

Les défis posés aux petites économies insulaires dont vous allez débattre ce matin, concernent l'ensemble des 3 régions ACP. Le Pacifique et Caraïbes, bien sûr mais aussi les Etats insulaires africains tout aussi concernés par ces problématiques. Le contexte de la procédure de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable **Rio +20** (20-22 juin 2012) nous rappelle tout l'enjeu du développement durable pour ces îles parmi les plus exposées directement aux changements climatiques.

Avec l'adoption par la Commission de sa communication sur le renforcement de l'impact de la Politique de développement de l'UE, son

**"Agenda pour le Changement"**, réaffirmation est clairement faite de l'engagement de l'UE à aider les pays en développement les plus exposés à ces chocs de diverses natures à pouvoir mieux s'en prémunir. Ce soutien de l'UE, s'agissant de l'agriculture, fait en effet du respect des écosystèmes, en faveur des petits producteurs une priorité essentielle afin de contribuer à une croissance durable.

Réaffirmation que l'on retrouve également au cœur des orientations proposées récemment (en mars dernier) pour la consolidation de la coopération UE/Pays du Pacifique "*Towards a*

*renewed EU-Pacific development Partnership*". Les spécificités des petites économies, sujet des discussions de ce matin, y trouvant toute leur place.

Réaffirmation également dans l'approche suivie par la CE en matière d'**aide budgétaire de l'UE** conformément aux orientations proposées en 2011 avec, s'agissant de l'aide budgétaire à apporter aux Petits Etats Insulaires en Développement, l'établissement de règles mieux adaptées aux réalités auxquelles ils sont confrontés.

Conformément à cet engagement politique renouvelé en faveur des petits Etats Insulaires en développement, la Commission européenne conjugue tous ses efforts pour optimiser l'impact **sur le terrain avec une gamme élargie de programmes** financés sous l'enveloppe 10ème FED:

- **sous l'enveloppe FED régionale** consacrée à la région **Pacifique** ce sont près de 60 millions d'euros (57,8) qui y sont consacrés notamment à travers 4 programmes en cours, 2 en appui scientifique à la gestion halieutique de l'océan pacifique (SCIFISH et SCICOFish), un, en soutien au développement d'une pêche durable du thon dans les pays ACP du Pacifique (DevFish 2) , 2<sup>ème</sup> génération du genre, ainsi qu'à travers des programmes d'appui au commerce des produits agricoles de base comme les programmes FACT (Facilitating Agricultural Commodity Trade) ou IACT (Increasing Agricultural Commodity Trade).

- **sous l'enveloppe FED région d'Afrique de l'Est, Australe et océan Indien**, 40 millions d'euros sont prévus :

en soutien à la mise en œuvre de la "Stratégie de Maurice" visant à la mise en œuvre du programme d'action pour le développement durable pour les Petits Etats Insulaires en Développement (10), à la gestion de la biodiversité spécifique des îles de la région (15) ou encore au développement d'énergies renouvelables (15).

- **sous l'enveloppe FED région Caraïbes**, différents programmes d'intégration économique et commerciale et de développement du secteur privé sont en cours, notamment une facilité d'investissement de 40 Mio €.

Enfin, approche également reprise dans la Stratégie Intra-ACP et les programmes tous ACP, avec la mise en œuvre de toute une série d'actions de prévention des catastrophes

naturelles, la dimension des économies des états insulaires en étant un volet substantiel, considérant la grande vulnérabilité de ces pays aux changements climatiques.

C'est ainsi que la Commission européenne finance à hauteur de 60 Mio euros l'initiative du Global Facility Disaster Reduction and Recovery (GFDRR). Un premier appel à propositions vient d'être lancé (décembre dernier) suscitant un intérêt considérable de la part des Etats et organisations sous régionales des Caraïbes et du Pacifique, avec 24 et 12 propositions respectivement, sur un total de 64 reçus, soit plus de la moitié des propositions.

Les résultats des évaluations en cours seront connus d'ici le mois de mai prochain. Ce succès est encourageant et démontre notre capacité à répondre à certaines des attentes en ce domaine.

De même est en programmation un projet complémentaire plus spécifique à la région pacifique avec un montant additionnel de €20 Mio, "*Building Safety and Resilience in the Pacific*".

Là aussi il s'agit de privilégier une réponse intégrée afin d'atténuer les effets des événements/catastrophes naturelles et de ceux liés aux changements climatiques, les petits états insulaires et leurs populations y étant plus particulièrement exposés.

L'ensemble de ces interventions démontrent si nécessaire l'engagement constant de l'UE et des Etats ACP en faveur de la protection et du développement des petites économies insulaires, composante clairement établie dans les ambitions de la politique de développement de l'UE.

Dès lors, nous devons nous féliciter de l'organisation de réunions comme celle d'aujourd'hui, occasion de nourrir davantage encore les réflexions sur la préservation de l'avenir de ces économies. Les services de la Commission apprécient d'autant plus cette initiative du CTA qui contribuera, nous en sommes certains, à un échange fructueux d'informations, et à un partage des bonnes pratiques sur toute une série de questions clefs.

Notre objectif commun doit demeurer celui d'un développement de ces économies propre à les doter d'une capacité renforcée de résilience aux aléas auxquels elles sont exposées.